

Avenir de l'aquaculture. La charge du CESE

Publié le 15 juin 2017 à 00h00

Modifié le 15 juin 2017 à 06h45



Responsable du réseau Océans, mers et littoraux de France Nature Environnement, Élodie Martinie-Cousty est co-rapporteuse de l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'aquaculture.

Après plusieurs mois d'enquête et d'auditions, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) formule, par la voix de la Bretonne Élodie Martinie-Cousty, 51 préconisations pour un développement durable de l'aquaculture.

Pourquoi le CESE s'est-il saisi du dossier de l'aquaculture ?

Depuis les années 70 et 80, la France a dépensé beaucoup d'argent pour la recherche en aquaculture... Où en est notre filière aquacole aujourd'hui ? 86 % des produits aquatiques consommés en France sont importés. Ce qui provoque un grave déficit de l'ordre de 3,7 milliards par an. Je précise que l'aquaculture concerne tous les élevages d'organismes vivants dans l'eau douce ou de mer, donc les poissons, mais aussi les crevettes, les coquillages et crustacés, les vers, les algues et la spiruline. Depuis 2013, les volumes mondiaux des produits de l'aquaculture ont dépassé ceux de la pêche qui stagnent en raison de la baisse de la ressource halieutique liée à la surpêche, car la plupart des poissons ne sont pas sous quotas. La demande de protéines aquatiques est forte. Mais le consommateur français achète des produits qui viennent de Norvège ou d'Asie dont la traçabilité n'est pas établie.

Comment se porte l'aquaculture en France ?

On a de formidables atouts et les meilleurs biologistes dans l'Hexagone et en Outre-mer. Nous exportons 100 millions d'alevins par an. Notamment dans des pays européens qui les élèvent avant de nous les revendre en récupérant la majeure partie de la valeur ajoutée. Alors que depuis 20 ans, aucune entreprise de pisciculture marine n'a été créée en France !

Ce qui se passe dans l'ostréiculture est très alarmant. Les professionnels ont multiplié les parcs et les risques d'épizootie. Les écloséries reproduisent avec une partie des ostréiculteurs les mêmes travers qu'on a connus dans les élevages terrestres. Et les consommateurs sont victimes d'une mascarade avec les triploïdes que l'on appelle les huîtres des quatre saisons... Il faut informer le consommateur et mettre des contrôles en place.

Comment impulser un changement ?

Nous émettons 51 préconisations

. À commencer par un portage politique fort et un changement de gouvernance intégrant les associations de défense de l'Environnement. L'aquaculture devra dépendre d'une structure interministérielle en charge de l'alimentation durable à forte compétence environnementale. Aujourd'hui, le ministère concerné est surtout celui des agriculteurs. Nous souhaitons que toutes les chambres d'agriculture accueillent aussi des représentants des aquaculteurs. Les uns et les autres sont liés par la qualité de l'eau. Pour mieux orienter les aides du FEAMP, il va être indispensable de disposer rapidement de données fiables et récentes. De cette grosse enveloppe européenne, l'aquaculture n'a reçu qu'une faible part. On est éberlué par le gaspillage des aides et le soutien à des pratiques agricoles peu respectueuses de la nature.

D'autres préconisations ?

Une cellule nationale spécialisée doit être créée pour instruire les dossiers d'installations classées Pour la pisciculture, nous proposons de développer l'alimentation en protéines d'origine agricole pour les poissons, afin d'éviter la pêche minotière.

Pour toutes les productions, des signes de qualité et des labels devront permettre d'informer le consommateur.
